

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [94] (2006)
Heft: 1505

Artikel: Le matriarcat, mythe ou réalité ?
Autor: Martin, Hélène / Pralong, Estelle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-283038>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le matriarcat, mythe ou réalité ?



Entretien avec Hélène Martin¹, professeure de sociologie à l'EESP à Lausanne (Ecole d'études sociales et pédagogiques) et doctorante en anthropologie.

PROPOS RECUEILLIS PAR ESTELLE PRALONG

Qu'est-ce que le matriarcat, et a-t-il vraiment existé ?

Le terme matriarcat, apparu au XIX^e siècle, est l'équivalent lexical de patriarcat. Ce dernier date du XVI^e siècle et a subi, depuis ses origines religieuses, différentes évolutions sémantiques. Dans son acception actuelle, le patriarcat désigne une organisation sociale où les hommes détiennent le pouvoir. Ainsi, le matriarcat renverrait à une société où ce seraient les femmes qui dominent.

Au XIX^e siècle, l'anthropologie s'inscrit principalement dans le courant évolutionniste; elle considère, pour le dire rapidement, que les sociétés humaines ont passé par différents stades d'évolution, allant des sociétés primitives aux sociétés évoluées. Le matriarcat est alors présenté comme un stade primitif du développement des sociétés. Leur statut de mères et l'ignorance de la paternité physiologique auraient conféré aux femmes un pouvoir de domination politique, économique et idéologique.

En réalité, le matriarcat est un mythe qui permet de légitimer l'ordre social établi: à l'origine, les femmes auraient possédé le pouvoir qui leur aurait été confisqué par les hommes, parfois en raison du mauvais usage qu'elles en auraient fait. Ainsi, pour les Baruya de Nouvelle-Guinée, les armes et les flûtes cérémonielles procurant le pouvoir auraient été créées et possédées par les femmes avant de leur être volées par les hommes. Dans nos sociétés modernes occidentales, ce serait l'apparition des religions judéo-chrétienne et musulmane et/ou des transformations historiques de type économique qui auraient conduit à la concentration du pouvoir aux mains des hommes. Or, comme le note Françoise Héritier², on voit mal comment des religions attribuant le pouvoir aux hommes auraient pu se développer dans un contexte de domination féminine, ni pourquoi les femmes n'auraient pas pu s'adapter à des transformations de modes de production et d'échanges commerciaux.

L'évocation de l'existence de sociétés matriarcales relève le plus souvent d'une confusion avec les sociétés matrilineaires. Le système matrilineaire affine les enfants à la lignée maternelle, avec cette particularité que ces derniers sont plus particulièrement affiliés, juridiquement et affectivement, à l'oncle maternel. Les enfants sont donc, dans tous les cas, partiellement ou complètement possession des hommes, alors qu'ils ne sont jamais la possession des femmes seules. De plus, relevons qu'il n'y a pas de rapport direct entre matrilinearité et degré de domination masculine: certaines sociétés matrilineaires sont à forte domination masculine.

Bref, qu'il soit renvoyé à un stade antérieur de l'Histoire ou de l'évolution humaine ou que, dans une perspective culturalisante, il soit attribué à des systèmes culturels exotiques, le matriarcat relève toujours d'une construction imaginaire qui parle d'abord et avant tout de nos conceptions des sexes en tant qu'entités opposées. Or, l'observation des sociétés existantes doit conduire au constat de l'asymétrie des rapports sociaux de sexe au détriment des femmes, et donc à l'universalité de la domination masculine.

Ainsi, le patriarcat serait universel et les femmes devraient se faire une raison ?

Il m'est souvent arrivé, lorsque je déconstruisais l'idée de l'existence du matriarcat et démontrais l'universalité de la domination masculine devant un public, qu'une auditrice ou un auditeur me reproche de saper tout espoir de pouvoir féminin ou du moins tout argument prouvant que la domination masculine n'est pas inéluctable. Il faut alors répondre que la domination masculine n'est pas un fait de nature mais de culture, c'est-à-dire à la fois arbitraire et changeant. Cette diversité s'illustre notamment par la variabilité de la domination masculine, qui s'exerce de manières différenciées selon les sociétés et qui peut aller de très faible à très forte. La comparaison interculturelle des attributions des qualités psychologiques, physiologiques ou comportementales aux hommes et aux femmes constitue une autre démonstration du caractère culturellement construit des catégories et des rapports sociaux de sexe. D'un point de vue féministe, en se basant sur une analyse factuelle de la réalité, c'est par la reconnaissance des inégalités sociales de sexe et par la dénonciation des processus de naturalisation qui contribuent à leur reproduction que des luttes en vue de changements peuvent être menées.

Françoise Héritier³ propose une théorie intéressante pour expliquer l'origine de la domination masculine en tant que phénomène culturel, permettant d'échapper à une conception naturalisante qui l'envisagerait par exemple comme la conséquence d'un manque féminin ou d'un avantage masculin. La femme bénéficie d'un pouvoir exorbitant, le pouvoir de fécondité. Or, les hommes dépendent de ce pouvoir pour se reproduire. Ils se seraient ainsi partiellement emparés de ce pouvoir, par l'appropriation des femmes ou/et des enfants, notamment à travers les systèmes de filiation (ou encore à travers les théories de la reproduction⁴). Ceci fut possible, dans les premières sociétés humaines, en raison d'un handicap doublant ce pouvoir de fécondité: la mobilité réduite des femmes durant la grossesse et l'accouchement. De ce fait, les hommes auraient eu la possibilité de se réserver, à des degrés divers et en contrepartie du pouvoir de fécondité, la sphère du pouvoir et la maîtrise des armes, qui sont les conditions de la possibilité de leur domination.

¹ Martin, Hélène, Séverine Rey & Ellen Hertz. 2002.

Nouvelles Questions Féministes 3 [«Les répertoires du masculin»], 138 pages.

² Françoise Héritier, *Masculin/Féminin*.

La pensée de la différence, Paris, Odile Jacob, 1996.

³ Idem

⁴ Comme le fait Orkuhlik (1998), on peut par exemple lire notre théorie de la reproduction sexuelle où le spermatozoïde joue le rôle essentiel et actif comme un mode d'appropriation du pouvoir de fécondité des femmes ainsi que comme un élément contribuant à reproduire une conception particulière des rôles sociaux de sexe.